



Madame, Monsieur,

Vous avez été témoin direct, sur le territoire français, d'un phénomène aérospatial qui vous a intrigué, et vous souhaitez confier cette observation au GEIPAN pour analyse.

Nous vous proposons, dans un premier temps, de vous rendre sur notre site Internet www.geipan.fr: la consultation du guide d'identification des PAN vous permettra peut-être de trouver rapidement une explication à votre observation.

Dans le cas contraire, nous vous invitons à remplir le présent questionnaire.

Important : le questionnaire ne doit pas être rempli si vous n'avez pas fait d'observation directe (un objet constaté sur une photo ou sur un film APRES la prise de vue ne constitue pas un cas d'observation)

- o Le questionnaire est individuel et doit être rempli par le témoin direct
- o Le questionnaire ne doit concerner qu'une seule observation à la fois

Votre témoignage est capital et unique. Il va consister à faire un récit de votre observation, à répondre à des questions précises, à réaliser des dessins et croquis ou joindre des photographies pour affiner davantage votre description.

Il est impératif que vous respectiez les consignes mentionnées à chaque étape afin que nous puissions réunir le plus grand nombre d'informations possible au sujet du phénomène observé.

Vous ne devez pas avoir peur de nous en faire part, ni de vous sentir ridicule, nous avons l'habitude de recueillir ce type de témoignages.

Les conclusions de notre enquête vous seront transmises personnellement. Une fois anonymisé, votre témoignage sera publié sur notre site web : www.geipan.fr, onglet « Recherche de cas » dans la barre des menus.

Nous vous remercions par avance pour la contribution que vous apportez à nos travaux.

Le responsable du GEIPAN

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnil@cnes.fr et à geipan@cnes.fr Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt

du traitement du t'emoignage. $V3-14/juin\ 2019$

Votre observation

Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.

Pour votre récit, vous pouvez utiliser le texte libre préparé avant d'avoir consulté le « Qu'ai-je vu ? »

Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :

Votre récit libre de l'observation :

. . .

Je suis

, je covoiture avec un collègue que

je récupère à la sortie 9 GRACAY de L'A20, au restaurant routier.

Je le récupère vers 04h28 en règle générale.

Puis nous prenons la direction de Vierzon vers le Nord.

Après environ 2 ou 3mn sur l'autoroute, entre 04h30 et 04h33, nous discutons et tout d'un coup, au dessus des éoliennes qui se trouvent sur notre droite, apparait subitement un grand objet circulaire du quel émane une lumière jaune, avec une lumière plus orangé sur le milieu.

J'ai d'abord pensé aux lumières d'un avion qui volerai très bas, mais pour le coup vraiment très bas pour un si gros avion.

Mais en 1seconde je vois qu'il ne s'agit pas d'un avion

J'interpelle mon collègue qui devait avoir les yeux fermés et lui dit regarde au dessus des éoliennes, il voit la même chose que moi et on se demande tout les deux de quoi il s'agit, l'observation dure 5 à 7 secondes pas plus, l'objet se déplace tout doucement vers la droite et tout à coup, il disparait à une vitesse incroyable en changeant de trajectoire.

Il a eu la même réaction que moi, sur la nature de ce jaune qu'on a décrit de bizarre et on ne sait toujours pas la nature de cet objet.

Il est très difficile de donner une taille à un objet dans le ciel, ou une distance, mais pour moi, c'était plus gros qu'un avion de ligne et surtout bas dans le ciel.

Nous sommes au milieu des champs, loin des villages.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnil@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Conditions d'observation du phénomène

Merci de fournir toutes les informations demandées.

A1. Adresse précise du lieu d'observation (commune, département, rue, ...) :

Autoroute A20, dans le sens Chateauroux Vierzon, juste après la sortie 9 Graçay, au niveau des éoliennes en pleins milieu des champs.

A3. Si Pendant un déplacement : nom du bateau, de la route ou référence du vol :

B1. Quelles étaient vos occupations juste avant votre observation?

Aucune je discutais avec mon collègue,

B2. Où vous trouviez-vous exactement? (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule.)

Dans mon véhicule, une Clio 1 côté conducteur

B3. Description du lieu d'observation :

Au dessus des éoliennes au milieu des champs, au bord de l'autoroute.

B4. Date de l'observation : 25/04/2021 **B5. Heure précise de début** (en heure locale) : entre 04h30 et 04h33

B7. D'autres témoins ont-ils vu le même phénomène que vous ? Si oui, combien ? oui 1

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnil@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Le cas échéant, merci de leur demander de nous contacter aux coordonnées indiquées en dernière page de ce document.

B8. Le cas échéant, identité et relation entre ces témoins et le témoin principal :

Oui il s'agit de mon collègue avec qui je covoiture, , mais je ne pense pas qu'il désire témoigner, si vous me contactez et êtes intéressé par nos témoignage je lui en parlerai

B9. L'observation s'est faite de façon : continue

(Rayer ou supprimer la mention inutile)

B10. Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :

B11. Qu'est-ce qui a provoqué la fin de l'observation?

L'objet a disparu à une vitesse incroyable en changeant de direction, il a disparu en direction du ciel vers la droite, et pas en tombant ou autre.

B12. Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux ? OUI

(Rayer ou supprimer la mention inutile)

B13. Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope...) ? Si oui, merci de préciser le modèle :

non

B14. Conditions météorologiques (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) :

Ciel dégagé, il faisait nuit mais aucun brouillard ou autre nuages, surtout que l'objet vu était vraiment très bas dans le ciel.

B15.Conditions astronomiques (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) :

non

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Lenil@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

B16. Equipements allumés ou actifs pendant l'observation (phares, radio, TV, lumières...):

Phares de voitures et les lumière rouge des éoliennes

B17. Bruits lors de l'observation (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion, tonnerre...) :

Radio très faible nous discutions.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à <u>l-cnil@cnes.fr</u> et à <u>geipan@cnes.fr</u>
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt

du traitement du témoignage. V3-14/juin 2019 page : 6

Description du phénomène

Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.

C1. Nombre de phénomènes (unique, multiples ou unique puis se divise...):

unique

C2. Forme:

Un grand cercle jaune, avec un cercle orangé plus petit au milieu, mais la couleur et lumière n'est clairement pas des flammes ou autre embrasement, il s'agit d'une lumière qui émane de l'objet ou un objet lumineux lui-même, pas évident à décrire

C3. Couleur:

Jaune, mais pas un jaune très courant, pas facile à décrire.

C4. Luminosité (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) :

L'objet était très lumineux.

C5. Présence d'une trainée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ?

Pas de trainé, pas de halo autour de l'objet, la lumière provenait de l'objet

C6. Taille apparente (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras) :

Très grand mais aucune notion de taille à comparer, car dans le ciel, c'est très difficile à dire , j'ai d'abord pensé à un avion qui est apparu de nulle part en volant très bas, mais c'était plus gros

C7. Bruit provenant du phénomène (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu...):

Rien entendu car en voiture sur l'autoroute

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnil@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

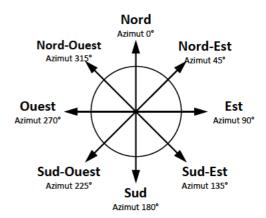
C8. Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage):

Je dirais assez près quand même, 1km voir quelques centaines de mètres, en étant en voiture avec des éoliennes sur notre droite très proches, l'objet est apparu au dessus des éoliennes. Vraiment très bas dans le ciel, il n'était pas du tout haut dans le ciel.

C9. C10. Position <u>initiale</u> du PAN dans le ciel (début de l'observation) :

Nord Est par rapport à l'autoroute A20 qui fait pile l'axe sud nord.

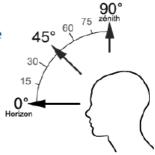
Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)



Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

Entre 30 et 45°, en observation, ça fait quelques mètres au dessus Des éoliennes, même si bien sur il était beaucoup plus haut dans le

Ciel. Il n'était pas juste à côté des éoliennes,



C11. C12. Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observation) :

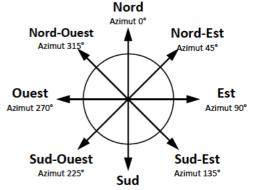
Toujours Nord Est, mais il a disparu à une vitesse incroyable en changeant de direction, en partant vers le ciel en hauteur

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à <u>l-cnil@cnes.fr</u> et à <u>geipan@cnes.fr</u>

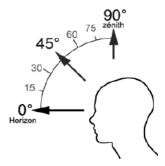
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un

repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)



Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)



C13. Trajectoire du phénomène (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.):

Il est apparu et c'est déplacé doucement au dessus des éoliennes, environs 5 secondes vraiment lentement, plus a fait une accélération fulgurante vers le Nord Est en direction du haut dans le ciel.

C14. Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) :

Une très courte distance, il ce déplacé à peine, mais n'était pas fixe non plus

C15. Effet(s) sur l'environnement (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) :

Aucun apparemment

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à <u>l-cnil@cnes.fr</u> et à <u>geipan@cnes.fr</u>

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Reconstitution de votre observation

Pour que nous puissions reconstituer le « film » de votre observation, nous devons disposer du maximum d'informations. Concrètement cela implique que nous comprenions tout, du début à la fin de votre observation, et que nous connaissions la direction de déplacement du phénomène ainsi que son altitude. Cette étape est cruciale.

Nous vous proposons trois méthodes complémentaires :



Prenez une photo de l'environnement tel qu'il était lors du phénomène, comme si l'appareil photo était vos yeux lors de l'observation. N'hésitez pas à dessiner ce que vous avez observé directement sur les photos.



Faites un ou plusieurs croquis de votre observation (voir page suivante) depuis votre point de vue, en incluant l'environnement. Donnez le plus d'éléments possibles afin de nous permettre une bonne compréhension de la scène.

Vous êtes entièrement libre des croquis que vous nous adressez. Mais la précision des couleurs est importante, surtout si le niveau de contraste entre le phénomène observé et l'environnement est faible. Essayez d'être le plus précis possible, quitte à écrire sur le croquis.

Aucun talent en dessin n'est nécessaire. L'essentiel est de nous faire comprendre ce que vous avez vu de manière schématique. Vous pouvez utiliser la page qui suit à cet effet.



Réalisez une reconstitution de votre observation sur un ou plusieurs plans. Si vous le pouvez, il s'agit de présenter votre observation par une vue de dessus. Pour cela vous pouvez imprimer une carte de votre lieu d'observation sur Google Maps

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnil@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

(http://maps.google.fr) ou Geoportail (http://www.geoportail.gouv.fr/accueil) et y reporter vos différentes positions et directions d'observations.

Comment faire pour « habiller » une photo ou une carte avec vos commentaires ?

Si vous êtes habitués à l'usage des logiciels de dessin ou de retouche d'image (Photoshop, GIMP, Illustrator, ...), nous vous conseillons de recourir à ces outils, puis de nous envoyer un fichier au format JPG, png ou PDF.

Si vous ne pouvez pas accéder à ce type de matériel, imprimez une carte des lieux et/ou une photo, dessinez par-dessus et joignez-là au dossier papier ; ou bien scannez ou photographiez le résultat et envoyez-le-nous au format JPG, png ou PDF.

du traitement du témoignage. page : 11

V3-14/juin 2019

Croquis de votre observation

D1. Utilisez cette page pour dessiner votre observation. Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Lenil@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Et maintenant?

E1. Décrivez les émotions que vous avez ressenties pendant et après l'observation :

Etonnement et surtout ce qui est troublant c'est de ne pas pouvoir identifier cet objet.

J'ai déjà vu des lanternes en ville ça surprend au début mais c'est vite identifié.

Je reprécise qu'il est 04h30 et que nous sommes au milieu des champs, loin des villages.

Et j'ai déjà vu également une entrée dans l'atmosphère d'un objet, très lumineux qui s'embrase avec une trainé derrière et qui se consume en quelques seconde, et surtout suit une trajectoire de chute, c'est également identifiable, même si je ne peux pas dire si c'était un astre ou un débris spatial,

La l'objet est vraiment apparu d'un coup, le ciel est dégagé, il n'y a rien et d'un coup un grand cercle jaune apparait à très basse altitude. Il donne une sensation de flottement en ce déplaçant doucement vers la droite.

E2. Qu'avez-vous fait après votre observation? En avez-vous parlé? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi? Avez-vous fait des recherches pour comprendre ce que vous avez vu?

Mon collègue a vu la même chose que moi, c'est déjà rassurant, nos autres collègues ce sont moqué de nous et on prit cette observation à la dérision......

E3. Quelle interprétation donnez-vous à ce que vous avez observé ? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Quels sont les éléments qui permettent de justifier votre interprétation ? Si vous ne savez pas, avez-vous renoncé à comprendre ? Si oui, quand et pourquoi ?

Le seul mot qui me vient à l'esprit c'est OVNI, objet volant non identifié, c'est apparu dans le ciel subitement, je suis incapable de dire la nature de l'objet et il a disparu. La définition même d'un OVNI, sans parler de vaisseau spatial, mais je ne vais pas me torturer l'esprit avec ça. Je l'ai vu, on était 2 à voir la même chose, on n'a pas halluciné.

Je ne compte pas relaté mon témoignage sur internet ou en faire un buzz, de toute façon, on n'a pas eu le temps de filmer. Et de part mon métier, vous auriez eu la vidéo en 1er et elle n'aurait pas fini sur youtube.

E4. Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous aux phénomènes aérospatiaux étranges ?

Je trouve ça intéressant, car il y a beaucoup trop de témoignages pour dire qu'il n'y a rien de concret dans les observations.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à <u>l-cnil@cnes.fr</u> et à <u>geipan@cnes.fr</u>

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Je suis et j'accorde donc du crédit aux témoignages des gens, même si je sais parfaitement que pour un même récit, il peut y avoir un témoignage différent pour chaque individu, en fonction de son âge, de son vécu, dans l'angle de vu, de l'éclairage, la perception des tailles est différentes d'une personne à l'autre.

Mais en ce qui concerne les observations sur les PAN, il y a beaucoup trop de témoignages de personnes qui n'ont rien à gagner, bien au contraire, on a tout à perdre à faire un témoignage, être ridiculisé ou pris pour un fou par ses collègues ou sa famille, donc je pense que certaines observations inexpliqués sont à prendre aux sérieux, si le témoin n'a rien à gagner et tout à perdre, c'est d'autant plus crédible.

E5. Cette observation a-t-elle changé votre avis sur les PAN?

Comme dit plus haut, pour moi il y a beaucoup trop de témoins pour dire qu'il n'y a rien dans le ciel d'inexpliqué, et pour en avoir vu un de mes propres yeux, je confirme qu'il n'y a pas d'explications rationnel sur la nature de l'objet que j'ai vu, car même dans les films de science fiction je n'ai pas d'exemple concret pour comparer, ce qui ce rapproche le plus reste un cercle lumineux, c'est surtout la nature de cette lumière jaune qui est troublant, la forme était bien ronde, mais cette lumière, je n'ai jamais rien vu de pareil, et pour information j'ai travaillé 10 ans de nuit dans donc le ciel de nuit et l'obscurité je connais.

Et cette vitesse incroyable de déplacement, comment peut on passer d'une quasi lévitation, avec une vitesse de déplacement très faible, au point de disparaitre en une fraction de seconde et en changeant de trajectoire.

E6. Pensez-vous que la science permettra de donner une explication à votre observation?

Franchement non

E7. Pensez-vous que l'expérience que vous avez vécue a modifié quelque chose dans votre vie ? Qu'il peut y avoir un avant et un après ? Expliquez ce que vous ressentez :

Non quand même pas, mais quand quelqu'un dira que tant qu'il n'aura rien vu il n'y croira pas, et bien pour avoir vu quelques chose d'étrange, le terme employé c'est exactement ça, c'est étrange et inexpliqué. Et ça a duré que quelques secondes, l'autoroute un dimanche matin à 04h30 était déserte, et si mon collègue et moi n'avions pas était témoin, ce serait passé totalement inaperçu.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à <u>l-cnil@cnes.fr</u> et à <u>geipan@cnes.fr</u>

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Récapitulatif

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste cidessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles) :

Gendarmerie (mentionner la brigade et la date) :
Police (mentionner le commissariat et la date) :
GEIPAN (mentionner le nom du contact et la date) :
Enquêteur privé (mentionner le nom du contact et la date) :
Ufologue (mentionner le nom du contact et la date) :
Journaliste (mentionner le nom du contact et la date) :
Internet (mentionner le site et la date) :
Nous autorisez -vous à publier cette dernière information ? OUI Elle peut éventuellement permettre de vous identifier si votre identité apparaît sur ce site)

Merci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous aurez joints ou remplis. (Cocher ou supprimer les mentions inutiles)

X Questionnaire

Je vous ferez parvenir une photo du lieux ultérieurement avec un possible dessins de l'objet dessus

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnil@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Il vous reste à remplir l'autorisation de publication ci-dessous, qui nous permettra de faire apparaître votre témoignage **anonymisé** sur notre site Internet.

Autorisation de publication de vos informations

(En cas de refus, rayer ou supprimer l'une et/ou l'autre des formules suivantes.)

- J'autorise le GEIPAN à publier tous les éléments de témoignage fournis par le témoin (questionnaire, compléments éventuels, ...) et les conclusions établies par le GEIPAN sur son propre site Internet, après avoir supprimé les informations permettant d'identifier les témoins (nom, adresse...).
- J'autorise le GEIPAN à laisser paraître dans les médias (presse, télévision, Internet) certaines parties de ce témoignage (texte, photos éventuellement retouchées, dessins, schémas, vidéos).

-	ussigné, certifie la sincérité enseignements fournis ci-dessus.	
Fait à	GRACAY	
Le 25	['] 04/2021	
	ous complétez ce formulaire par ordinateur, insérez votre signature scannée ou tapez plement votre nom.	

Ce questionnaire est à renvoyer :

• Par e-mail avec l'ensemble des pièces numérisées à geipan@cnes.fr

Ou

• Par courrier à l'adresse postale suivante, après en avoir fait une copie que vous garderez :

GEIPAN

Centre national d'études spatiales DSO/DA//GEIPAN 18 avenue Édouard Belin, 31401 TOULOUSE CEDEX 9

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de témoigner.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnil@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.